



Mennecey

5 années pour Mennecey

Janvier 2013
Supplément Mennecey Actualités N°18
www.mennecey.fr

Edito	2
Scolaire	3
Equipements sportifs	10
Voirie	12
Urbanisme	14
Politique foncière	19
Piscine intercommunale	20
Infrastructure routière	21
Finances	22
Sécurité & prévention	24
Vie économique	26
Petite enfance Enfance - Jeunesse	27
Social	30
Développement durable	32
Patrimoine	35
Culture	36
Animations	40
Associations	42
Le mérite à l'honneur	43

Edito

Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur,
La majorité municipale et moi-même avons souhaité mettre en perspective et vous présenter de manière la plus synthétique et la plus illustrée possible, les principales actions mises en œuvre au bénéfice des Menneçois de 2008 à 2013.

Au fil de ces pages vous pourrez mesurer le travail décidé et réalisé par les élus municipaux qui ont souhaité s'engager, en dehors de toute logique partisane, au service des habitants de notre belle commune.

Tous ensemble, lors de ces cinq années, nous avons été guidés par le seul objectif de conserver à Mennecey son caractère de ville à la campagne, sa qualité de vie, l'importance des services mis à disposition de sa population, tout en assurant son développement urbanistique et économique, en lui conservant ainsi son attractivité et en essayant d'en faire un pôle de stabilité dans un pays qui traverse une crise sans précédent.

Ces efforts, nous allons bien sûr les poursuivre et les amplifier, afin de faire de Mennecey, pour tous, de nos jeunes à nos aînés, une ville « belle à vivre ».

Cette volonté a aussi permis de faire rayonner notre commune au-delà de ses frontières grâce à son attrait résultant d'une fragile alchimie entre dynamisme et cadre de vie privilégié.

Ces cinq années ont aussi vu Mennecey jouer son rôle de ville leader, faisant entendre sa voix dans notre bassin de vie, tant au sein de la CCVE (Communauté de Communes du Val d'Essonne) - où elle occupe la 1^{ère} Vice-présidence - et dont elle a obtenu le financement de l'un des deux terrains de football en revêtement synthétique au stade Alexandre Rideau ainsi que le lancement des travaux de reconstruction de notre piscine, qu'au sein du SIARCE qu'elle préside (second syndicat intercommunal de l'Essonne par la taille et premier dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement).

Enfin, je tenais, ici, à remercier les personnels municipaux pour leur dévouement, leur compétence et leur sens du service public. Ils sont aussi la vitrine de notre ville et jouent un rôle essentiel dans la qualité de vie des Menneçois. Sans eux, rien ne serait possible, rien ne serait fait...

Restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.



Jean-Philippe Dugoin-Clément
Maire de Mennecey
1^{er} Vice-Président de la CCVE

Pour contacter le Maire

Tél. : 01 69 90 80 31 - E-mail : lemaire@mennecey.fr - Site : www.jean-philippe-dugoin.fr

La réhabilitation des écoles

Avec plus de 20 millions d'euros d'investissement sur six ans, c'est un effort sans précédent dans l'histoire de notre commune qui a été voulu par la majorité municipale. Les écoles du village Levitt ont été la priorité de la Mairie en raison de leur état de vétusté et de leur non conformité aux normes de sécurité. Par ailleurs, ces deux groupes scolaires représentent aujourd'hui plus de la moitié des effectifs de la ville et ils offrent les possibilités d'extension les plus évidentes parmi les six sites scolaires de la commune.

Aussi, dès avril 2008, devant l'état inquiétant des groupes scolaires de la Verville et des Myrtilles, nous avons lancé des études de diagnostic sur l'état des bâtiments. De ces études, il est ressorti que l'école des Myrtilles disposait d'une structure béton saine pouvant être conservée, alors que ce n'était pas le cas de l'école de la Verville construite avec une structure métallique de type « Pailleron » qui ne pourrait supporter aucun travaux de réhabilitation supplémentaires.

C'est ainsi que le choix a été fait pour le groupe scolaire des Myrtilles de conserver le squelette de l'ancienne école. A l'inverse, pour l'école de la Verville, il a été décidé de procéder à une démolition complète du bâtiment.

Groupe scolaire des Myrtilles

Ce chantier démarré le 6 janvier 2011, s'est étendu sur 18 mois avec une livraison de l'école maternelle et du restaurant scolaire à la rentrée de septembre 2011 et une livraison de l'école élémentaire à la rentrée de septembre 2012.



Un effort a également été fourni sur ce site en termes de développement durable avec la pose de panneaux photovoltaïques et le renforcement de l'isolation thermique.

4

Ces travaux voulus par la majorité municipale et l'immense majorité des parents d'élèves et des enseignants, avec **un montant total de 7,8 millions d'euros**, sont sans précédent en maîtrise d'ouvrage directe de la commune. L'école des Myrtilles a ainsi pu bénéficier d'un **agrandissement de 600 m² et d'espaces couverts (préaux), eux aussi considérablement augmentés.**



Avant les travaux



Tout ceci a été fait dans le cadre d'une concertation exemplaire avec les habitants du quartier, les parents d'élèves et les enseignants puisque le projet architectural et l'intégration des accès et parkings dans le quartier ont été retenus au travers de leurs votes. De même ce sont 25 réunions de travail et de concertation qui ont été effectuées afin de finaliser l'ensemble du projet, et sa mise en œuvre.

Groupe scolaire de la Verville

C'est en décembre 2009, après une consultation réalisée auprès de l'ensemble des riverains, des parents d'élèves et des enseignants, que le choix de reconstruire le groupe scolaire de la Verville sur le même site, plutôt que sur le site du Champoreux, a été arrêté par la Mairie.



La Verville avant la démolition

Cette consultation qui, comme sur le groupe scolaire des Myrtilles a marqué la volonté de la commune d'associer l'ensemble des habitants à ses décisions, a permis de recueillir une **adhésion de 85%** des 384 suffrages exprimés à l'égard du projet retenu !

Afin de pouvoir réaliser ce projet au meilleur prix dans des délais extrêmement contraints, dans le cadre d'une opération complexe puisque nécessitant l'installation d'une école provisoire sur le parking du centre commercial de la Verville (que la Mairie a d'ailleurs acquis en 2011 pour pouvoir l'y installer, c'est le recours au partenariat avec le privé qui a été retenu au travers d'un contrat de partenariat.



Ceci dénote l'absence de vision idéologique de la commune concernant les reconstructions de ces deux groupes scolaires du village Levitt puisqu'elle a choisi dans un cas une approche purement publique et l'autre une approche combinant publique et privée.



7 janvier 2013



Ce chantier d'un montant de plus de **13 millions d'euros TTC**, démarré le 6 juillet dernier, a permis aux enfants du groupe scolaire de rentrer en septembre 2012 dans une école provisoire mais d'une qualité irréprochable.

Si les délais sont tenus jusqu'au bout du chantier comme c'est le cas aujourd'hui, le **nouveau groupe scolaire ouvrira ses portes à la rentrée de septembre 2013 afin d'accueillir plus de 375 enfants** dans un bâtiment qui comptera désormais 6 classes de maternelle pour 140 élèves et 11 classes en primaires pour quelque 280 élèves.



Octobre 2012



Ce groupe scolaire est conçu pour pouvoir être agrandi de 20% sans modification majeure. Il occupe une position stratégique pour l'avenir de Menecy : il est au centre géographique de la partie urbanisée de la ville et c'est le plus grand des sites scolaires communaux.

Les reconstructions de ces deux groupes scolaires constituent sans aucun doute une valorisation importante du patrimoine foncier de

l'ensemble des habitants du village Levitt et une amélioration de leur cadre de vie et surtout de celui des enfants qui y sont accueillis. Chacun de ces 2 groupes scolaires constitue l'unique bâtiment public de son quartier et ils continueront à jouer un rôle déterminant pour assurer l'unité et la cohésion urbaine de ces quartiers.

Si les deux groupes scolaires du village Levitt qui accueillent plus de 40% des enfants de la commune ont fait l'objet d'une reconstruction totale, les autres écoles n'ont pas été négligées pour autant.

Ecole de la Sablière

La plus ancienne école de la commune, ancienne école Jules Ferry, a fait l'objet d'un agrandissement avec la livraison en 2010 d'un bâtiment supplémentaire. Ce bâtiment d'un coût total de 780 000 € TTC a permis de créer une nouvelle salle de classe, une salle de motricité, et un bloc sanitaire neuf.



La Sablière coté rue des écoles



Le billodrome

Grâce à l'impulsion du Conseil des délégués de classe de l'école un billodrome a été construit pendant l'été 2011 par les services techniques de la ville. Autour de cette initiative un projet pédagogique a vu le jour.

Un mur entre deux classes (CP/CE2) a également été abattu pour ne faire qu'une grande classe plus spacieuse réservée au CP et durant l'été 2012 une classe de maternelle a bénéficié d'un traitement de l'humidité au sol et aux murs, pour un budget de 30 000 €.



La cour primaire



La salle de motricité en construction

Enfin, l'acquisition par la commune d'un terrain dans la ZAC Montvrain II afin d'y implanter son nouveau centre technique municipal, permettra de libérer l'emprise occupée par l'ancienne caserne de pompiers, devenue garage municipal, pour y construire une extension de cette école.

Ecole de l'Ormeteau

L'école de l'Ormeteau, elle aussi a fait l'objet de travaux importants : la réfection avec mise aux normes complète de son restaurant scolaire durant l'été 2009, en 2011, la fermeture du préau afin de permettre aux enfants d'être protégés du froid lors des périodes hivernales et le changement des les fenêtres du bâtiment principal pour améliorer l'isolation thermique des classes en 2011.



En 2013, la chaudière de cette école sera changée, l'actuelle ayant une ancienneté supérieure à 20 ans.

L'ensemble des travaux représente un budget total de 1,031 million d'euros sans compter le coût d'acquisition par préemption d'une parcelle rue de l'Ormeteau qui, outre la création d'un parking d'une trentaine de places, permettra d'agrandir la cour de récréation.

Ecole du Clos-Renault

L'école Maternelle du Clos Renault, la plus petite école de la commune, a bénéficié durant l'été 2008, d'un investissement d'un montant de plus de 110 000 € afin d'agrandir son restaurant scolaire.



La salle à manger a ainsi doublé sa surface et l'office a été complètement restructuré pour être mis aux normes sanitaires actuelles.

Groupe scolaire de la Jeannotte

Le Groupe Scolaire de la Jeannotte a lui aussi connu des travaux importants avec l'agrandissement de son restaurant scolaire en 2009, afin de créer une salle spécifique pour les élèves de maternelles et une augmentation de sa surface de 100 m², pour un montant de 335 000 €.



Le préau

En 2010 un préau fermé a été créé afin de protéger les enfants du froid en hiver pour 60 000 €.

La cour de l'école maternelle a bénéficié d'une réfection complète pendant les vacances de Pâques 2012 pour un montant de 50 000 € et la bibliothèque (BCD) a été agrandie durant l'été 2012 pour un montant de 75 000 €.

Le toit de l'école élémentaire, qui menaçait de s'envoler en 2008, a été réparé dès l'été 2008.



Inauguration de la BCD



L'agrandissement du restaurant scolaire



La cour rénovée de l'école maternelle

Si on y ajoute la mise en place d'une gâche électrique pour l'ouverture commandée depuis la classe et le bureau de la directrice de la porte d'entrée de l'école élémentaire, côté cantine et la mise aux normes de la porte d'entrée de l'école maternelle côté sablière, **ce n'est pas moins de 527 000 € qui ont été alloués à ce groupe scolaire.**



Selfs de la Jeannotte et de l'Ormeteau



La restauration scolaire

La municipalité a aussi, dès 2008, fait de la qualité de la restauration municipale un élément essentiel

de sa politique à destination de nos enfants. En effet, avec une production quotidienne moyenne de 1100 repas sur les écoles maternelles, élémentaires et les crèches communales, la cuisine centrale municipale alors située dans la résidence Gauraz était à saturation et n'était plus à même de satisfaire une augmentation de la demande ni même, à terme, de pouvoir répondre aux exigences sanitaires imposées par les organismes de contrôle (services vétérinaires de l'Etat et Agence Régionale de Santé).

C'est pourquoi une délégation de service public a été lancée afin de confier à une entreprise privée, pour 10 années, la responsabilité de produire les repas des enfants de la commune et de faire fonctionner les offices et les salles à manger. Cette délégation de service public, de l'avis de tous, donne entière satisfaction. Les représentants des parents d'élèves y sont associés au travers de la commission des menus qui se réunit chaque trimestre.

Des réunions spécifiques à la confection des repas et des visites de la cuisine centrale de notre prestataire de service situé à Corbeil-Essonnes, sont régulièrement organisées afin de permettre aux parents d'élèves de se rendre compte de la qualité du travail et du respect des normes dans le cadre de la confection des repas.

Il est à noter aussi que ces repas ont été composés dès 2009 de 20% d'aliments BIO. Dès le début du contrat, tous les repas sont composés en respectant les recommandations du plan de nutrition, devenu une prescription obligatoire en 2011.

Le conseil municipal des enfants

La majorité municipale a souhaité créer un conseil municipal des enfants regroupant 20 élèves de CM1 et CM2 représentant les 5 écoles élémentaires de la commune. Ceci a été chose faite lors de l'automne 2011, qui a vu l'installation du premier conseil municipal des enfants de l'histoire de notre commune.

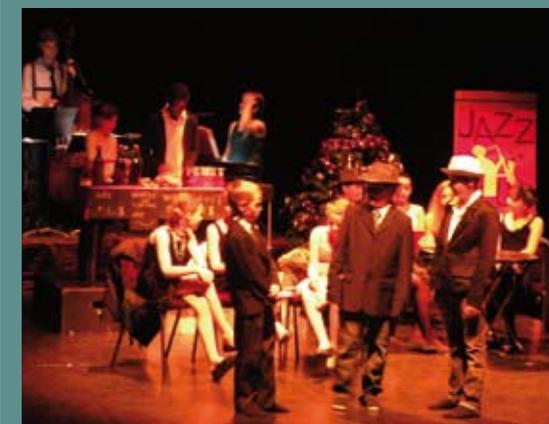


Le cinéma en plein air

Ce conseil municipal a, dès sa première année, permis la réalisation d'actions concrètes et visibles : installation de jeux et de poubelles supplémentaires dans les cours de récréation, achat de tables de ping-pong, mise en place de filets pare-balls, de nouveaux paniers de basket et de cages de football, organisation de séances de cinéma de plein-air l'été dans le parc de Villeroy. Les enfants ont également contribué à l'aménagement de la cour de l'école maternelle des Myrtilles.

Le montant total alloué à ces réalisations en 2012 s'élevait à 10 595 €.

Les intervenants dans les écoles



Théâtre

Afin de développer le goût de l'apprentissage, de la lecture et de la langue française, la commune a souhaité développer différentes actions en faveur du théâtre dans les écoles élémentaires.

Si depuis plusieurs années déjà une école bénéficiait chaque année d'une classe théâtre, c'est-à-dire de l'intervention d'un intervenant rémunéré par la commune accompagnant la classe toute l'année dans la conception, la réalisation, la préparation d'une pièce de théâtre jouée à la fin de l'année scolaire, la rentrée 2012 a vu l'effort de la commune démultiplié puisque **désormais ces interventions théâtre ont lieu dans les 5 écoles élémentaires de la commune, à destination des classes de CM2** dont les enseignants ont souhaité s'insérer dans ce dispositif.

Sensibilisation à l'environnement

Une garde animatrice de la Mairie de Mennecy intervient dans les écoles, de la petite section de maternelle jusqu'en CM2, en lien avec le programme de l'Éducation nationale.

L'objectif est de faire coïncider des ressources humaines compétentes et disponibles avec les obligations nationales des programmes scolaires, tout en rendant les interventions ludiques et constructives, en classe ou en extérieur sur le territoire communal.



Distribution des bracelets à la Jeannotte et gilets prévention à l'Ormeteau



Police municipale

Afin de sensibiliser les enfants et parfois, grâce à eux, leurs parents sur les comportements civiques, les risques liés à la circulation routière et les règles à respecter pour pouvoir se protéger, la Police municipale réalise régulièrement des interventions dans l'ensemble des écoles élémentaires qui le souhaitent.

Les visites d'expositions

Afin d'apporter une ouverture multiculturelle aux élèves des écoles élémentaires de la commune depuis 2011, la Mairie met gratuitement à la disposition des écoles qui le souhaitent, les moyens de transport permettant aux élèves et leurs enseignants de se déplacer aux salons d'art organisés chaque année par « les Artistes de notre région » : le salon du « grand format » qui se déroule à la fin de l'hiver et celui du « petit format » qui se tient à l'automne.



Exposition Grande Guerre - Novembre 2012



Lors de ces deux salons regroupant dans la salle Michel-Ange les œuvres de 40 à 60 artistes, peintres et sculpteurs, les enfants de la commune peuvent bénéficier directement d'une sensibilisation à l'art particulièrement appréciable et appréciée.

Dans la même logique d'ouverture culturelle, en novembre 2012, les classes de CE2, CM1 et CM2 ont pu visiter avec un grand intérêt, l'exposition sur la Grande Guerre organisée par la Mairie, salle Michel-Ange.

Des dictionnaires pour les CE1



Depuis la rentrée 2010, la Mairie de Mennecy distribue, à chaque rentrée scolaire, à tous les élèves de CE1 de la commune, un dictionnaire qui les suivra une bonne partie de leur scolarité.

Les Intervenants sportifs



Dans le cadre des contrats d'objectifs que la Mairie a mis en place, plusieurs associations sportives interviennent dans les écoles pour faire découvrir leur discipline aux enfants : arts martiaux, escrime, hand-ball, GR, gymnastique, tennis, basket, golf, taekwondo.



Equipements sportifs

Des travaux indispensables !

Dès 2008, d'importants travaux de rénovation, d'agrandissements, d'entretien, pour certains urgents, et de construction de structures complémentaires, ont été mis en œuvre sur la quasi totalité des équipements sportifs de la ville, à la satisfaction de tous les pratiquants, dirigeants et entraîneurs.

10

Gymnase André Violette

Le Gymnase André Violette construit en 1991 arrivait au terme de son existence.

Afin de lui donner une seconde vie, la commune a réalisé en 2011 pour **180 000 €** de travaux comprenant le **changement complet de la toile de cette structure (qui a au passage été doublée),**



ainsi que la reprise complète de l'éclairage et du chauffage de cet équipement qui accueille quotidiennement les plus de 200 licenciés du Gymnastique Club de Mennecy.

Stade Alexandre Rideau

En partenariat avec la Communauté de Communes du Val d'Essonne, la Mairie de Mennecy a fait réaliser, en 2011, **un bassin de rétention et deux terrains de football en revêtement synthétique** à la place du vieux terrain en stabilisé et du terrain en herbe qui n'était utilisable qu'une petite partie de l'année.



Ces investissements représentant un montant total de plus de **1,5 million d'euros** ont permis à l'ensemble des sportifs de notre secteur, aux collégiens, lycéens et écoliers de bénéficier de conditions privilégiées pour pratiquer leur sport favori.

Gymnase Alexandre Rideau



Avec la **reprise d'une partie de l'isolation du gymnase I** pour un montant de **150 000 €** en 2009, le **changement complet du revêtement des sols** en 2010 pour un montant de **76 000 €** et la **réfection des peintures intérieures** dans le cadre d'un chantier citoyen avec de jeunes Menneçois, ce gymnase a recouvré une deuxième jeunesse !



Gymnase Maurice Nivot

Ce gymnase, construit la même année que **le gymnase André Violette et ayant la même structure, va bénéficier en 2014 de la même rénovation** que son jumeau « André Violette ».



Gymnase René Guitton



L'année 2013, verra le **changement du revêtement de sol** de ce gymnase et 2014, la **création de vestiaires aujourd'hui inexistant** sur cette structure et qui lui font cruellement défaut !



Dojo Gérard Pizzonero

Grâce à l'extension du dojo pour un montant de travaux de **90 000 euros en 2009**, l'ensemble des sportifs utilisateurs ont pu bénéficier d'une structure agrandie et plus fonctionnelle.



Chalets Rugby XV et Rugby XIII



Chalet Rugby XV

Chalet Rugby XIII



La Mairie a également souhaité faire bénéficier les deux clubs de rugby de nouvelles structures, au sein du stade Jean-Jacques Robert.

Ainsi a été réalisé un **chalet de 85 m²** intégralement financé par le promoteur de l'ensemble immobilier avenue Darblay. A destination principale du club de rugby à XV, ce chalet inauguré en février 2012, est également ouvert aux autres associations en ayant le besoin et notamment au yoga qui bénéficie de créneaux réguliers. En parallèle, la municipalité a réalisé en 2012 un **chalet de 40 m²**, en partenariat avec le club du rugby à XIII de la commune.

Jardin d'arc

Les services municipaux et la Compagnie des Archers de Mennecy Villeroy ont réalisé dans le courant de l'année 2011 le **transfert du jardin d'arc** situé dans un site peu accessible et très excentré du Parc de Villeroy au sein de l'enceinte du Stade Jean-Jacques Robert, permettant ainsi aux archers de bénéficier de conditions d'accès et de pratique de leur discipline beaucoup plus adaptées.



« City-stades »

Afin de permettre aux jeunes de la commune de bénéficier d'équipements qualitatifs, **deux city-stades vont être réalisés**, l'un dans le quartier de la Jeannotte en lieu et place de l'actuel terrain bitumé servant régulièrement aux matchs de basket et jeux de foot improvisés, et l'autre dans le cadre de la reconstruction du groupe scolaire de la Verville.



Voirie

Travaux réalisés

Rue du Buisson Houdart

Après un hiver 2008/2009 particulièrement rigoureux, **la chaussée de cette rue a été intégralement reconstruite**, y compris sa fondation et les trottoirs, sur une longueur de 400 m, pour un budget de **320 000 €**. Les réseaux enterrés sous cette voie ont été inspectés et nettoyés.



Rue du Rû

Cette rue qui était particulièrement endommagée a été intégralement refaite en 2009 et 2010 pour un montant de **74 000 €**.



Parc de Villeroy

Afin d'améliorer l'accès, la sécurité des usagers et le stationnement dans le parc de Villeroy, l'allée du parc a été rénovée durant l'été 2010 pour un montant de **172 000 €**, incluant la création de places PMR (personnes à mobilité réduite), ralentisseurs et l'installation de bancs en pierre.



A proximité de l'aire de jeux des enfants, des sanitaires publics ont été réalisés, au 2^{ème} semestre 2008 pour un montant de **41 000 €**.

Parkings de la Verville

La commune a pu acquérir, le 4 juillet 2011, l'ensemble des parkings du centre commercial de la Verville qui appartenait à une copropriété privée. Cette acquisition était devenue indispensable afin de permettre d'y installer l'école provisoire de la Verville.

Au vu de l'état de dégradation particulièrement important de ces parkings desservant l'un des principaux pôles commerçants de la ville, la Mairie a souhaité remettre en état immédiatement deux d'entre eux pour un montant de **145 000 €** et fera de même sur le troisième parking accueillant actuellement l'école provisoire lorsque celle-ci aura été enlevée.



En effet, il aurait été illogique et peu soucieux des deniers publics d'effectuer des travaux sur ce site destiné à accueillir plusieurs tonnes de matériels qui vont inévitablement l'endommager.

Rue de l'Abreuvoir et Chemin de la Manufacture

Ces deux rues faisaient partie des dernières de la commune à n'avoir jamais bénéficié du raccordement au tout à l'égout.



Ces travaux de raccordement menés conjointement par la commune et le Siarce, pour un montant de **410 000 €**, se sont déroulés au cours du second semestre 2012 et début 2013.



Ils ont permis à l'ensemble des habitants de ces deux rues de bénéficier enfin du **raccordement à l'assainissement public** et de leur **voirie refaite à neuf**.

Travaux à réaliser en 2013

Parking rue de l'Ormeteau

La commune vient d'acquérir un terrain de 1 968 m² situé rue de l'Ormeteau et débouchant à côté de l'école de l'Ormeteau. Elle y réalisera durant l'été 2013 **un parking de proximité pouvant accueillir une trentaine de véhicules**.

Le montant des travaux s'élèvera à 140 000 €.



Avenue Darblay

La Mairie récupérera début 2013 la propriété de cette voirie, aujourd'hui détenue par le Conseil Général qui refuse d'y envisager quelque aménagement de sécurité que ce soit pour des raisons financières.



Des études de faisabilité sont actuellement en cours afin de reprendre l'ensemble des gabarits de cette voirie pour en **réduire la vitesse de circulation et augmenter fortement le nombre de places stationnement**, qui pourrait être doublé passant ainsi de 130 à 250/260 emplacements. Ces travaux s'accompagneront de la création d'un bassin de rétention permettant de solutionner définitivement les problèmes de remontées d'eaux lors de très forts épisodes pluvieux. L'ensemble de ces travaux seront, réalisés dans le courant de l'été 2013, si la rétrocession de la voirie par le Département s'effectue dans les délais attendus.

Réseaux du village Levitt

Depuis plusieurs années maintenant, la commune, le SIAECE et les AFUL représentant les habitants du village Levitt, travaillent à la préparation des travaux de remplacements inévitables des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales de ces quartiers, qui arrivent aujourd'hui, 40 ans après leur création, au terme de leur existence.



Ces études ont permis de définir les process techniques, les enveloppes budgétaires et les modalités juridiques des travaux qui seront mis en œuvre entre 2016 à 2020.

Pour tous renseignements ou toutes inquiétudes sur ce sujet une plaquette spécifique a été réalisée et des conseillers techniques se tiennent à votre disposition pour vous rencontrer.



Un Plan Local d'Urbanisme SOLIDE ET ÉQUILIBRÉ

Ainsi qu'elle s'y était engagée en 2008 la majorité municipale a mis en chantier dès son élection, la révision du P.L.U. afin de réduire le nombre de secteurs constructibles de notre commune, tout en préservant ses possibilités de développement pour l'avenir.

Celui-ci a été adopté le 15 juillet 2010 après deux ans de travaux et de concertations ayant abouti à un document équilibré préservant les espaces verts de notre commune et son caractère de ville à la campagne. Ce P.L.U. a fait l'objet d'attaques particulièrement virulentes et infondées de la part de l'opposition municipale et de certaines associations qui n'ont pas hésité à déposer un total de sept recours contentieux contre ce document ou les permis de construire de plusieurs programmes immobiliers. **A sept reprises la commune a gagné ces procès !**

Ces sept jugements ont fait passer pour ce qu'ils étaient, ceux qui avait lancé les procédures de demandes d'annulation : des agitateurs et manœuvriers politiques ne connaissant rien au droit de l'urbanisme. Tout au plus pourront-ils, au travers de ces recours, se vanter d'avoir fait prendre un an de retard à l'ensemble des programmes immobiliers aujourd'hui en cours de réalisation sur la ville. Les Menneçois en attente d'un logement apprécieront...

Il est assez amusant de voir ces mêmes personnes tenir aujourd'hui le même type de propos outranciers concernant les actions menées par la commune, oubliant au passage que leurs prévisions de Cassandra de 2010 ne s'étaient pas réalisées.

750 nouveaux logements

Entre 2008 et 2016 la commune de Mennecy aura accueilli près de 750 nouveaux logements. Ces constructions répondent à plusieurs impératifs.

Tout d'abord, notre commune, même si sa population augmentait légèrement (de 13 200 à 13 700 habitants en 5 ans), avait **une population vieillissante**, avec pour conséquence directe la fermeture quasi annuelle de classes en raison d'effectifs d'âge scolaire insuffisants.

Ce vieillissement de population est principalement dû au manque de logements sociaux et aux prix du foncier extrêmement élevés, qui ne permettent que rarement aux jeunes primo-accédants de venir s'installer à Mennecy, contraignant même de très nombreux jeunes Menneçois à s'expatrier hors des frontières communales.

Ce développement urbanistique avait aussi pour objectif de **reconquérir les friches industrielles des quartiers nord de la ville** : quelle image donnait l'entrée de notre ville entre l'ancienne maison de retraite du Clair logis, la friche de la papeterie Kappa à l'abandon depuis la fermeture de l'usine en 2003, qui tout au plus risquait tôt ou tard d'abriter un campement de roms, les quelques pavillons de la Direction Générale de l'Aviation Civile quasiment inoccupés depuis des années à côté de la gendarmerie...

Enfin, la Loi SRU imposait à la commune d'avoir 20% de logements sociaux alors qu'elle en comptait moins de 16% en 2008. Cette loi coûtait annuellement 40 000 € de pénalités financières à la commune, pénalités qui pouvaient être modulées en étant multipliées jusqu'à 10 fois, en cas de refus de la ville de résorber ce déficit de logements sociaux.

L'ensemble des constructions répond à un objectif de mixité sociale puisque mêlant logement social et logement privé de standing. Il permet à notre commune de compter aujourd'hui 18,5% de logements sociaux et lui permettra de parvenir à 21% en 2014.

Il est bien triste de voir les élus du groupe socialiste au sein du Conseil municipal s'élever contre ces constructions de logements sociaux, après avoir refusé de voter la charte de mixité sociale signée entre la Mairie de Mennecey et la Préfecture de l'Essonne en juin 2009 et dans le même temps soutenir un gouvernement qui, à travers de la Loi Duflot, porte de 20 à 25% le nombre de logements sociaux à réaliser à l'horizon 2025 !

Pour une commune comme Mennecey, si cette loi finit par être adoptée malgré les censures du Conseil Constitutionnel et devait ne pas être revue par un prochain gouvernement, ce sont quelques 400 nouveaux logements sociaux qu'il faudrait alors construire !

A l'heure actuelle nous ne savons pas où ceux-ci pourront être physiquement positionnés...

Résidence Paul Cézanne

La résidence Paul Cézanne, construite par NEXITY, accueille 37 maisons qui ont pu être livrées en novembre 2012, malgré les différents recours de l'opposition du Conseil Municipal à l'encontre du P.L.U. en 2011 !



Résidence Juliette Drouet

La résidence Juliette Drouet, située dans la rue des Châtries, a été livrée en janvier 2013.



Elle compte 17 logements sociaux répartis sous forme de duplex et de petites maisons de ville.

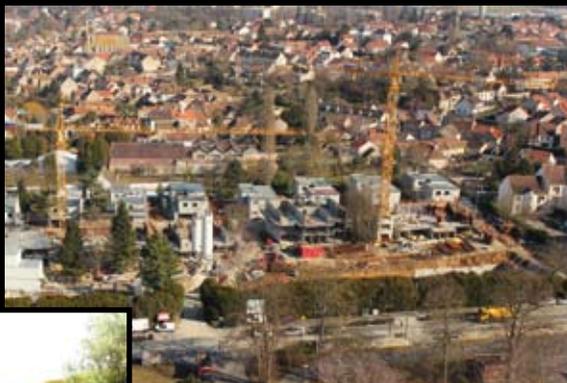
Résidence Adèle H

Située entre les Châtries et le Parc de Villeroy cette résidence de 50 logements sociaux accueillera ses premiers locataires en avril 2013.



Résidence du Regard

La résidence du Regard, dont les travaux s'achèveront au printemps 2013, comprendra 130 logements sociaux répartis en plusieurs petits immeubles et 13 maisons de ville. Elle est située avenue de Villeroy, en face du collège.



Tous ces chantiers ont connu presque 1 an de retard, en raison des contentieux contre le P.L.U., déposés en 2011 par l'opposition socialiste de Mennecy.

Résidence Victor Hugo

La résidence Victor Hugo est en cours de construction au long de l'avenue Darblay, en lieu et place de l'ancienne papeterie, fermée en 2003.



Ce programme immobilier, comprend 384 logements répartis entre 100 logements sociaux, 50 logements en PLS (Prêt Locatif Social), 90 logements qui seront regroupés au sein d'une résidence sénior et 144 logements privés haut de gamme.

Cette résidence sera livrée progressivement entre juin 2013 et juin 2014.

Résidence Domaine de la Grande Ile

Ce domaine accueillera 120 appartements « haut de gamme » et sa 2^{ème} tranche remplacera l'actuel garage situé à l'entrée de la commune en venant de la côte de Montauger.

La livraison de la première tranche de ces logements est attendue pour fin 2013.



L'ancien Clair Logis

La démolition de l'ancienne maison de retraite « Le Clair Logis », abandonnée depuis 2007, est en cours et s'achèvera en mars 2013.

Sur cet emplacement situé place de la gare, sera édifiée une petite résidence qui comportera 25 logements sociaux.



434 logements sociaux réhabilités

La majorité municipale a obtenu du bailleur social Essonne Habitat ce que les locataires attendaient depuis plus de 15 ans : une réhabilitation complète de leurs logements dans les quartiers des Châtries et de la Jeannotte !

18

Les Châtries

Ainsi, 102 logements des Châtries sont en cours de réhabilitation, après une consultation locative au terme de laquelle la demande de réhabilitation a obtenu 89% des suffrages. Les travaux démarrés mi-2012 seront achevés mi-2013.



Ces travaux comprennent notamment la reprise complète des huisseries, des isolations thermiques, des halls d'entrée et des façades de même que les salles de bain.

La Jeannotte

Une rénovation identique sera réalisée par le bailleurs sur 164 logements de la Jeannotte 1 situés du 1 à 23 avenue du Buisson Houdart et du 2 à 12, impasse des Blès. Pour la Jeannotte 2, 168 logements sont concernés par cette réhabilitation.



Dans un cas comme dans l'autre, les hausses de loyers générées par les travaux de réhabilitation seront compensées par une baisse de charges, notamment de chauffage, résultant de l'amélioration de l'isolation.

Résidence des Acacias

Cette résidence gérée par un bailleur social mais qui n'entrait pas dans les quotas de logements sociaux de la commune, a fait l'objet d'une opération tout à fait exemplaire de mixité sociale.

Ainsi sur les 240 logements de la résidence des Acacias, la moitié soit **120 ont obtenu le conventionnement pour être classés en logements sociaux** avec à la clef, à compter du 1^{er} janvier 2012, des baisses de loyers extrêmement significatives pour plus de 90% des locataires.

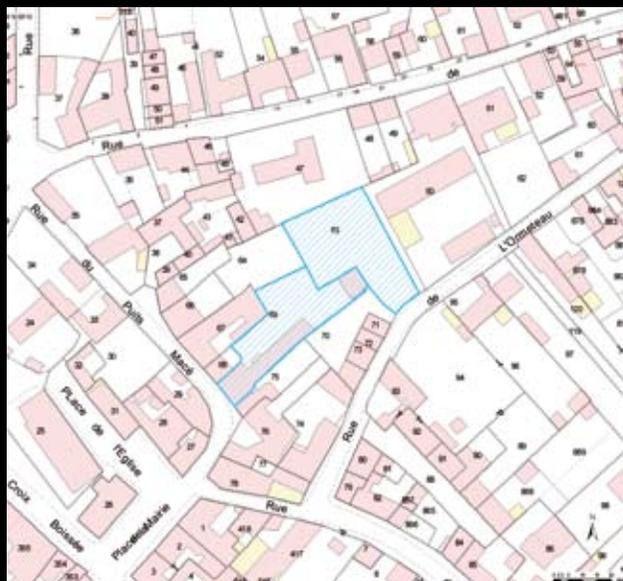
L'autre moitié de ces logements est mise en vente par le bailleur à des tarifs particulièrement attractifs, à destination de ses propres locataires.



Une politique foncière équilibrée et économe

Une politique foncière municipale ne se conçoit pas en une sorte de « thésaurisation à tout prix » où tel un écureuil qui amasserait ses noisettes, une Mairie chercherait à tout prix à détenir des locaux dont elle n'aurait pas l'usage. A l'heure où le Gouvernement multiplie les effets d'annonce sur la réquisition des locaux inoccupés ceci ne manquerait pas de sel.

La politique foncière menée par la municipalité depuis 2008 s'est voulue la plus rationnelle possible, la plus proche des besoins des habitants et des services municipaux, composée de ventes lorsque les locaux n'avaient pas d'utilité ou d'achats lorsque cela était justifié.



En bleu les parcelles préemptées

Ainsi la commune a été amenée à vendre des locaux lui appartenant, situés en centre-ville, qui accueillait des services municipaux disséminés dans des locaux d'habitation bourgeois, complètement inadaptés tant au travail administratif qu'à l'accueil du public, avant qu'ils ne soient transférés dans les nouveaux locaux du Centre Administratif Jacques Broz et dans ceux de l'extension de la Mairie Monique Saillet.

Elle a été également amenée à vendre une ancienne maison bourgeoise située rue des Châtriers et qui accueillait une crèche fermée en 2008. Cette vente s'est faite afin de permettre la réalisation des logements sociaux qui nous sont imposés par l'Etat !



ZAC Montrain II

destinés à loger les instituteurs car il n'entre plus dans les obligations des communes de loger les enseignants des écoles élémentaires.

A l'inverse, la Mairie de Mennecy procède à un certain nombre d'acquisitions lorsque cela s'avère nécessaire et utile.

Ainsi un très grand terrain est racheté pour 650 000 € rue de l'Ormeteau afin d'éviter qu'un promoteur privé n'y réalise 50 logements dont personne ne sait comment ils auraient pu s'intégrer dans un tissu urbain particulièrement exigüé et saturé en terme de stationnement. Cette acquisition permettra aussi à la commune de réaliser un **parking d'une trentaine de places en plein centre-ville.**

La commune réfléchit actuellement à l'acquisition du Bois de la Justice afin de l'ouvrir au public car son statut privé ne permet pas aux promeneurs qui le souhaiteraient de s'y aventurer.

Enfin la Mairie a acheté une emprise foncière relativement importante sur la ZAC de Montrain II afin de pouvoir y transférer son futur Centre Technique Municipal.

Loin des polémiques générées à chaque vente, la Municipalité continuera à gérer, au plus proche de ses besoins en « bon père de famille » ses biens fonciers, se refusant à conserver des locaux dont elle n'aurait pas l'usage et qui ne feraient que lui coûter des charges d'entretien.



Inauguration de la Mairie Jacques Broz
20 septembre 2010

De même la commune a vendu les logements qu'elle détenait et qui était anciennement

Piscine intercommunale

Avec la CCVE, un dossier finalisé : réouverture à l'horizon 2015

Le centre nautique départemental de Mennecy a été fermé par le Conseil Général en janvier 2008 lorsque des travaux de rénovation devinrent nécessaires.

20

En effet, le Conseil Général qui ne souhaitait plus porter un équipement déficitaire dont-il estimait que la gestion ne lui revenait pas, a posé une sorte d'ultimatum à la Communauté de Communes du Val d'Essonne regroupant, outre Mennecy, 20 autres communes des cantons de la Ferté Alais et de Mennecy.

Ceci pourrait se résumer ainsi : le Conseil Général était prêt à financer les travaux de reconstruction, réhabilitation, re-compactage de la piscine de Mennecy, à la condition expresse que la CCVE en reprenne la gestion et donc le déficit d'exploitation !



Face à cette proposition, la CCVE a été amenée lors des années 2008 et 2009 à étudier la faisabilité d'une reprise de cet équipement et surtout les dimensionnements qu'il convenait de lui donner afin que le déficit généré soit supportable par les finances intercommunales.

Le choix de l'intercommunalité s'est porté sur la conservation du bassin couvert actuel et la réalisation d'un espace bien être sur l'actuel bassin extérieur, moins coûteux et susceptible de générer des recettes supplémentaires.



Parallèlement, les dossiers de demandes de subventions ont été déposés auprès du Département, de la Région et de l'Etat. Le début de l'année 2011 a vu ces demandes de subventions aboutir et la Communauté de Communes a alors modifié ses statuts afin de reprendre cet équipement, dont la propriété lui a été transférée à l'été 2011.



Vue perspective sur le parvis de l'accueil



Espace jeux d'eau

Actuellement la CCVE lance ses appels d'offres afin de désigner au travers d'une DSP (Délégation de Service Public) un groupement qui sera en charge de la construction et de la gestion de la piscine.

Sauf infructuosité ou incident de chantier nous avons donc aujourd'hui la certitude que les travaux de remise en état de cet équipement, très fortement attendu par les habitants de tout notre bassin de vie, seront entamés au premier semestre 2014 et achevés à l'horizon du second semestre 2015.

Déviation de la RD153 et fermeture du passage à niveau de la gare

Ces travaux ont démarré en 2012 et RFF (Réseau Ferré de France) est en train de terminer la réalisation du souterrain qui viendra remplacer le passage à niveau de la gare (PN19).

Mi-2013 c'est le Conseil Général qui démarrera ses travaux de voirie afin de réaliser une déviation qui partira du rond-point de l'entrée du Parc de Villeroy pour déboucher au carrefour des rues de l'Abreuvoir, du Petit Mennecey et de la côte de Montauger.



Ces travaux de **plus de 26 millions d'euros** permettront d'écartier le trafic routier de la gare et de désengorger l'avenue Darblay.

Cette avenue appartenant aujourd'hui au Conseil Général en tant que route départementale, va être rétrocédée à la ville de Mennecey au printemps 2013, **ce qui permettra à la Mairie de la reconfigurer et d'y augmenter très fortement le stationnement** (cf page 13).

Infrastructure routière

Déviation de Mennecey (Barreau Sud)

Ce dossier, qui est dans les mains du Conseil Général, consiste en une déviation partant de Ballancourt en passant par Chevannes et Auvernaux pour se repiquer sur la ZAC des Haies Blanches au Coudray Montceaux. C'est l'unique solution qui permettra de désengorger définitivement le trafic routier sur Mennecey.



Ce trafic est en augmentation constante du fait de l'accroissement démographique particulièrement important des communes situées au sud de Mennecey, dont les habitants traversent quotidiennement notre commune, pour se rendre sur leur lieu de travail. Cette déviation attendue depuis des années maintenant, a fait l'objet d'avancées très importantes

depuis 2009. En effet, toutes les communes traversées ont accepté le tracé proposé, une partie de ce tracé a lui-même été réalisé par la Communauté d'Agglomération Seine Essonne afin de desservir la zone d'activité des Haies blanches et se raccorde à l'autoroute A6.

La ZAC de Montvrain II comporte une sortie prévue sur cette voirie dans le cadre de son schéma d'aménagement qui a été validé par le Département. La question aujourd'hui est celle des calages en terme de calendrier budgétaire et des éventuelles répartitions de coûts entre le Département et l'Intercommunalité.



A ce jour, le département a accepté de réaliser une première tranche de travaux sur les années 2014/2015 qui permettra de desservir la ZAC de Montvrain II et évitera ainsi une hausse du trafic routier à Mennecey.

Ces travaux se feront avec une participation importante de la CCVE et préfigureront la fin de la réalisation de notre axe routier essentiel à notre bassin de vie.

Finances

Baisse du soutien de l'Etat et du Conseil Général

Grâce à un effort constant de rigueur et d'économie sur l'ensemble des secteurs non prioritaires et à une recherche de rationalisation systématique, la municipalité a pu réaliser sur ces cinq dernières années, l'ensemble de sa politique et de ses actions à destination des Menneçois.

Ceci s'est fait en parvenant à garder une fiscalité modérée et un endettement raisonnable, malgré les désengagements successifs de l'Etat, de la Région et du Département, désengagements dont l'on peut craindre qu'ils n'en soient qu'à leurs prémices...

22

Fiscalité

Avec une taxe d'habitation de 15,49% et une taxe foncière de 15,61% notre commune fait aujourd'hui figure de très bon élève au sein du département, mais également en comparaison de quelques communes seine et marnaises de tailles comparables situées à proximité. Ainsi, que ce soit pour la taxe d'habitation ou la taxe foncière, notre commune est le 7^{ème} taux le plus bas sur les 33 communes essoniennes de plus de 10 000 habitants.

Taux de taxe d'habitation (%)

91	Savigny-sur-Orge	27,73
	Grigny	26,53
	Viry-Châtillon	24,82
	Palaiseau	21,48
	Les Ulis	20,59
	Etampes	20,25
	Courcouronnes	20,00
	Vigneux-sur-Seine	19,87
	Longjumeau	19,69
	Yerres	19,55
	Evry	18,70
	Montgeron	18,34
	Ris-Orangis	18,33
	Athis-Mons	18,14
	Saint-Michel-sur-Orge	18,00
	Morsang-sur-Orge	17,98
	Orsay	17,92
	Brétigny-sur-Orge	17,90
	Epinay-sur-Orge	17,52
	Corbeil-Essonnes	17,25
	Sainte-Geneviève-des-Bois	17,16
	Verrières-le-Buisson	17,02
	Igny	16,71
	Gif-sur-Yvette	16,38
	Juvisy-sur-Orge	16,00
	Brunoy	15,66
	Menecy	15,49
	Draveil	15,30
	Massy	14,36
	Epinay-sous-Sénart	14,16
	Chilly-Mazarin	13,91
	Morangis	12,24
	Arpajon	11,78
77	Melun	21,30
	Dammaris-les-Lys	18,26
	Le Mée-sur-Seine	16,00
	Fontainebleau	15,10

Taux de taxe foncière (%)

91	Courcouronnes	40,00
	Igny	27,37
	Etampes	27,08
	Juvisy-sur-Orge	26,63
	Grigny	26,31
	Yerres	25,59
	Orsay	25,52
	Viry-Châtillon	24,82
	Ris-Orangis	22,74
	Corbeil-Essonnes	21,10
	Montgeron	21,10
	Verrières-le-Buisson	20,48
	Evry	20,36
	Brétigny-sur-Orge	20,02
	Morsang-sur-Orge	19,83
	Saint-Michel-sur-Orge	19,80
	Athis-Mons	19,74
	Gif-sur-Yvette	18,98
	Epinay-sous-Sénart	18,25
	Longjumeau	18,11
	Vigneux-sur-Seine	17,96
	Palaiseau	17,72
	Savigny-sur-Orge	17,42
	Brunoy	17,25
	Les Ulis	16,98
	Draveil	15,76
	Menecy	15,61
	Epinay-sur-Orge	15,55
	Sainte-Geneviève-des-Bois	14,90
	Arpajon	14,74
	Massy	13,86
	Chilly-Mazarin	12,32
	Morangis	10,02
77	Dammaris-les-Lys	29,58
	Le Mée-sur-Seine	26,62
	Melun	25,90
	Fontainebleau	24,28

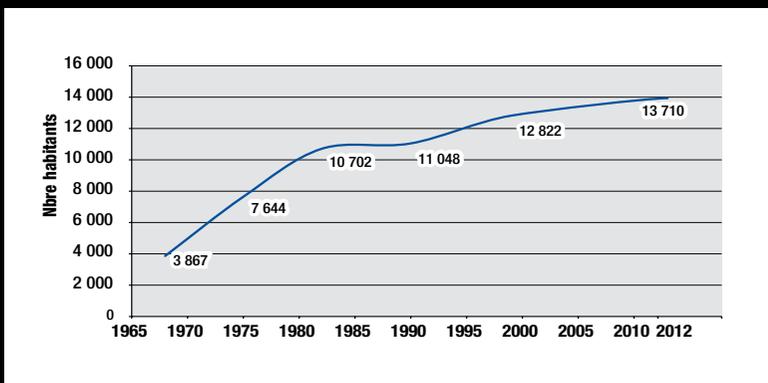
Dettes

La commune de Mennecey dispose, au 31 décembre 2012, d'un capital de dette de 14 205 555 €. Il est à noter qu'aucun emprunt toxique ne figure au sein de cet endettement. Un effort de désendettement particulièrement important a été fait sur les exercices budgétaires de 2008 à 2010, permettant de désendetter la ville de près de 3 millions d'euros.

Cet effort de désendettement a permis de financer sur les années 2011, 2012 et 2013 l'ensemble des investissements structurants nécessaires à notre commune.

Avec un ratio d'emprunt qui devrait en 2013 être de 1 036 € par habitant, alors que les ratios moyens sont de 1 256 € à l'échelle départementale, la ville de Mennecey est là aussi en bonne place.

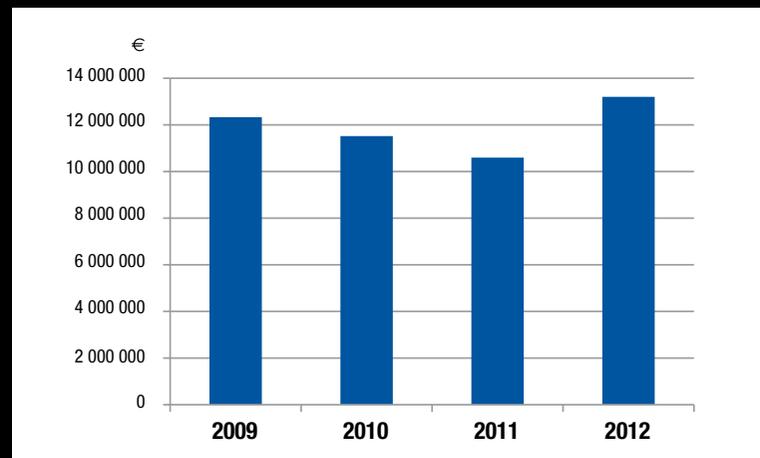
Population totale de Mennecey



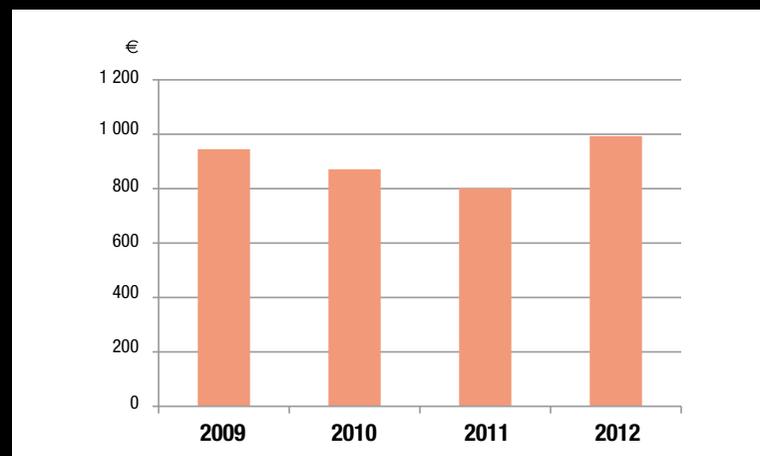
Au 1^{er} janvier 2008 la population de Mennecey était de 13 205 habitants.

Au 1^{er} janvier 2013 la population de Mennecey était de 13 710 habitants.

Evolution du capital de la dette



Ratios d'endettement par habitant



Sécurité & prévention

Police Municipale

Afin de développer la proximité et la sécurité, la majorité municipale a augmenté les effectifs de la Police municipale. Ainsi ils sont passés de six effectifs en 2008 à sept aujourd'hui, plus une secrétaire et un ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique).



Deux renforts sont attendus courant 2013. Ces effectifs comptent deux maîtres-chiens.

Cette augmentation des effectifs permet aujourd'hui de couvrir la quasi intégralité des soirées et des nuits tout en assurant de manière tournante une présence quotidienne aux entrées et aux sorties de l'ensemble des établissements scolaires de la commune, qu'il s'agisse des écoles maternelles ou élémentaires, du collège ou du lycée.



CLSPD Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance

Afin de rassembler l'ensemble des partenaires ayant de près ou de loin des actions à mener en faveur de la prévention et de la sécurité, la commune de Mennecey a relancé ce dispositif dès 2008.

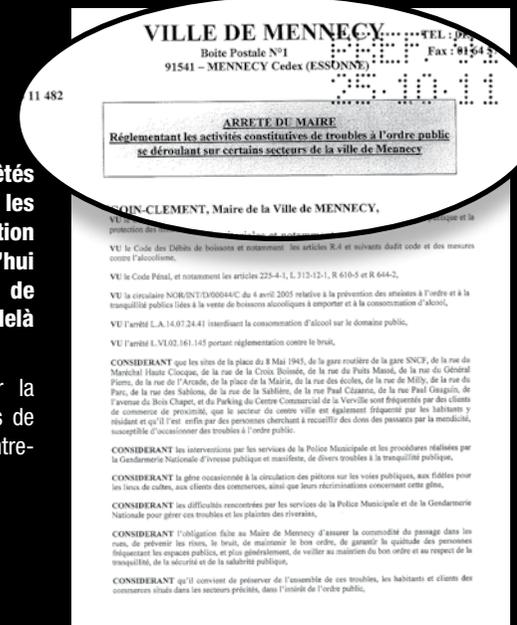
Ainsi, chaque année lors d'une séance plénière et autant de fois que cela le nécessite en comité thématique, l'ensemble des acteurs, qu'il s'agisse de la Police municipale, de la Gendarmerie, des services judiciaires, de la sécurité ferroviaire, des associations de quartier, des responsables des établissements scolaires du collège et du lycée, des bailleurs sociaux... sont mis autour d'une table pour concerter leurs actions et progresser dans les domaines de la prévention et de la sécurité.



Arrêtés municipaux

Le Maire a été amené à prendre des arrêtés extrêmement fermes réglementant les phénomènes de squatt et de consommation d'alcool sur la voie publique, qui sont aujourd'hui complètement interdits et verbalisables, de même que la vente d'alcool à emporter au-delà de 20h.

Ces arrêtés et leur mise en application par la Gendarmerie et la Police municipale ont permis de réaliser des progrès très nets notamment en centre-ville.



Vidéo-protection

Pour augmenter et densifier la vidéo-protection de la commune une nouvelle tranche d'installation d'une dizaine de caméras est prévue dans l'année 2013. Celle-ci était déjà prévue et aurait été faite en 2012 si les financements de l'état n'avaient pas pris du retard.

Parallèlement 17 caméras ont pu être installées à la demande de la ville par RFF et la SNCF sur le secteur de la Gare de Mennecey.

7 caméras ont été installées afin de couvrir le secteur du groupe scolaire des Myrtilles lors de la construction de cet équipement et 8 caméras sont prévues dans le cadre de la construction du groupe scolaire de la Verville.



Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Dans le cadre du développement de la Police Municipale, la Mairie a souhaité développer cette action qui permet, lorsque vous êtes absents, de bénéficier d'un passage quotidien de la police municipale afin de vérifier que votre logement n'a fait l'objet d'aucune dégradation ou tentative d'intrusion.

Le nombre d'OTV est passé de 233 résidents inscrits en 2008 à 308 résidents inscrits en 2012, soit 32,2% d'augmentation.



Formulaire « OTV »
Téléchargeable sur mennecey.fr
et à remettre à la Police municipale

Journées Prévention et Sécurité Jeunesse



Afin de prévenir les comportements délinquants mais aussi et surtout les comportements à risque et donc de protéger nos enfants, la commune a créé dès 2008 les Journées Prévention & Sécurité Jeunesse.



Ces journées à destination des enfants des écoles élémentaires et des collégiens n'ont cessé de croître et ont accueilli cette année 1550 élèves de Mennecey et de la CCVE qui ont pu être sensibilisés sur les risques des conduites addictives, les risques liés à la consommation de stupéfiants et d'alcool, les risques liés au MST ainsi que les risques liés à Internet...

Vie économique

Des entreprises et des emplois pour faire face à la crise

Afin de renforcer le dynamisme de notre bassin de vie, la municipalité a travaillé en lien avec l'ensemble de ses partenaires qu'il s'agisse de la CCVE, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne et de la Chambre des métiers, à créer de l'activité économique et de l'emploi sur notre commune.



Force est de constater qu'avec un taux de chômage de 6,5% très inférieur à la moyenne départementale de 7,8%, régionale de 8,4% et nationale de 9%, notre commune bien que n'étant pas à l'abri des effets de la crise économique qui secoue le pays, se porte plutôt moins mal qu'ailleurs.



Au-delà des efforts quotidiens qui sont menés, deux grands dossiers ont principalement mobilisé vos élus :

Montvrain I : Zone d'activités lancée le 25 avril 1991 comportait encore en 2008, 20 000 m² de terrain à commercialiser.

En 2010, cette zone d'activité a été clôturée et il ne reste plus aujourd'hui qu'une parcelle résiduelle de 6 500 m² à aménager.



Montvrain II

Montvrain II : cette zone d'activités communautaire de 22 hectares a fait le pari d'un développement maîtrisé, refusant la facilité et les énormes entrepôts logistiques.

Cette zone d'activités aujourd'hui commercialisée à près de 75% (ventes fermes et promesses de ventes) a déjà largement vu le jour avec notamment la création de l'Intermarché et de sa galerie marchande (plus de 80 emplois créés), d'un pôle automobile, l'ouverture prochaine d'une grande enseigne de bricolage qui créera 75 emplois, d'un restaurant Grill (9 emplois) d'un pôle automobile (22 emplois), des entreprises Chaptain Gravure, Murat et Eurotube (25 emplois).



Ceci sans l'oublier l'implantation dans les 6 mois à venir des entreprises Delcourt, ISTPSE et Bondioli, qui créeront également 50 emplois.

Au total la zone d'activités de Montvrain II permettra de créer de 600 à 800 emplois sur notre commune... qui dit mieux ?

Petite enfance - Enfance - Jeunesse

Crèches Relais Assistantes Maternelles

Afin d'augmenter sa capacité d'accueil et de satisfaire aux conditions imposées par nos financeurs - principalement la CAF et la PMI - la commune a été amenée à repenser ses modes de fonctionnement. Ceci a permis de passer de taux d'occupation avoisinant les 55% en 2008 à des taux de 70% aujourd'hui. Il s'agit là de taux particulièrement élevés d'autant qu'ils tiennent compte de l'intégralité de l'amplitude d'ouverture de ces structures.



Parallèlement, d'importants progrès en terme de convivialité ont été réalisés dans les structures de la petite-enfance au travers de fêtes ouvertes aux parents, de spectacles et d'animations organisés avec les enfants.

Relais Assistantes Maternelles

Centres de loisirs

Afin de satisfaire toujours un plus grand nombre de familles Mennecoises, les activités du centre de loisirs ont été très fortement redynamisées ces dernières années.

L'objectif est de permettre aux enfants dont les parents travaillent ou qui ne partent pas en vacances de pouvoir malgré tout profiter de ces périodes de la plus agréable des manières possibles.

Centre de loisirs des Myrtilles (maternelles)



Centre de loisirs Joseph Judith (élémentaires)



Le centre de loisirs Joseph Judith est d'ailleurs victime de son succès puisque proche de sa capacité maximale d'accueil ! Et ce malgré l'extension du dortoir et de l'office en 2009 pour un budget de **103 000 €**. C'est pourquoi la commune va ouvrir un second centre de loisirs dédié aux enfants des écoles maternelles. Ce nouveau centre de loisirs sera situé dans les locaux de l'école des Myrtilles qui ont été conçus à cet effet.



Les enfants des écoles élémentaires continueront à être accueillis sur l'actuel accueil de loisirs Joseph Judith.

Séjours

Afin de permettre aux enfants dont les parents travaillent ou ne peuvent les emmener en vacances, qu'il s'agisse des sports d'hiver ou des vacances estivales, de pouvoir partir malgré tout, la commune a mis en place un programme varié et des séjours particulièrement attractifs pour les enfants de 8 à 11 ans et les adolescents de 12 à 16 ans.

Nouveauté 2013 : des mini-séjours sont proposés aux jeunes des 12 à 18 ans.

Ces séjours et mini-séjours font l'objet d'une tarification calculée sur le quotient familial, afin d'être accessibles à toutes les familles Menneçoises.



Interventions sportives

Dans le cadre de ses contrats d'objectifs (cf page 42) la Mairie a souhaité que les associations signataires s'engagent à proposer des interventions dans les écoles ou les Centres de Loisirs.



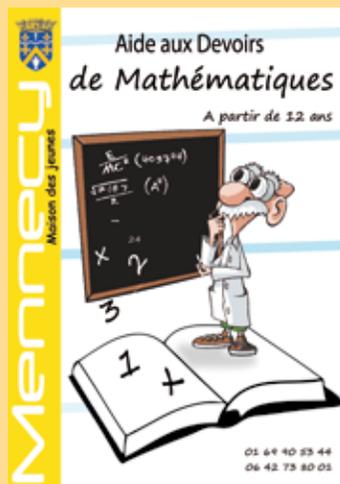
C'est ainsi que nos enfants bénéficient d'initiations de tennis, de gymnastique, de GRS, de hand-ball, d'arts martiaux, d'escrime...



Soutien scolaire

Afin de ne laisser personne sur la route et de lutter contre l'échec scolaire, la Mairie a mis en place des cours de soutien scolaire en français et mathématiques à destination des élèves de CM1/CM2 et 6^{ème}/5^{ème} du collège.

Ces stages de soutien scolaire, organisés pendant chaque période de vacances scolaires, se déroulent sur 5 jours à raison d'une heure par jour, à l'école de l'Ormeteau. Afin d'être accessible à tous ils ne sont tarifés que 5 €.



En complément, des ateliers d'aide aux devoirs en mathématiques à destination des collégiens se déroulent du lundi au samedi de 16h à 19h dans la salle attenante au Gymnase Maurice Nivot.

Maison des jeunes

La maison des jeunes située au cœur du quartier de la Jeannotte a, elle aussi, souhaité s'ouvrir et devenir la plus attractive possible.

Ainsi des programmes riches et variés sont établis et elle propose chaque été trois à quatre mini séjours à destination des adolescents de la commune.



Nouvelle décoration de la Maison des Jeunes



Avec 129 adolescents inscrits en 2012, la maison des jeunes a doublé son activité depuis 2008.

Scouts

Afin de soutenir l'action particulièrement remarquable des scouts de France, les services techniques municipaux en liaison avec les responsables associatifs locaux ont réalisé des travaux d'extension des bâtiments existants et de mise en place des Algeco et préparation du terrain pour leur installation ; élagage des arbres du site et mise à disposition de plaques de bois et visseries pour la remise en état du local principal.



29

Aires de jeux

C'est en 2010 que la commune a réalisé la reprise complète et l'extension de l'aire de jeux du parc de Villeroy, avec un coût de près de 200 000 €, pour le plaisir quotidien d'innombrables enfants, dès que la météo le permet.

En complément, une nouvelle aire de jeux sera prochainement créée dans le quartier de la Jeannotte dès l'été 2013 ainsi qu'un parcours de santé à l'entrée du Parc de Villeroy.



Aides juridiques



Depuis janvier 2012, la Mairie de Mennecey a créé un service de permanences d'avocat, gratuites.

Ce service, a vu son activité très fortement augmenter tout au long de l'année 2012, avec l'accueil de 118 Menneçois sur un an, pour des premières consultations permettant bien souvent de dégrossir un dossier et de donner à la personne demanderesse les possibilités qui s'ouvrent à elle.



Aides à domicile

Les aides à domicile sont bien souvent l'une des conditions sine qua non pour de nombreuses personnes pour pouvoir continuer à vivre de manière autonome dans leur logement.



Consciente de cette problématique et de cette évolution de notre société, la municipalité a très fortement augmenté ce service essentiel à de très nombreux Menneçois.

Ainsi, le nombre d'aides à domicile est passé de 8 en 2005, à 16 aujourd'hui. Le nombre d'heures d'aides à domicile est passé quant à lui de 8 611 heures en 2005 à 18 510 heures aujourd'hui.

Résidence pour personnes âgées

Avec un EHPAD médicalisé, de plus de 90 lits, ouvert en 2008 ayant remplacé la vingtaine de chambres du Clair Logis, la commune dispose d'un centre d'accueil particulièrement qualitatif et apprécié.



EHPAD « Maison de Famille - Les Etangs »

En parallèle, le CCAS de la ville gère en direct les 60 logements du foyer- logements Edouard Gauraz.



Résidence-foyer Edouard Gauraz

Par ailleurs, une résidence sénior privée de 90 appartements va sortir de terre sur les friches de l'ancienne papeterie, à proximité du parc de Villeroy, dans le cadre de la résidence Victor Hugo.

Aides d'urgence

Avec près de 20 000 € inscrits au budget 2012 du CCAS, 57 demandes d'aides financières allouées et 28 colis alimentaires, la commune de Mennecey a maintenu son action et son implication en faveur des personnes les plus démunies de la commune.



Cette action se matérialise aussi au travers du travail quotidien mené avec les assistantes sociales de la Maison départementale des solidarités, située dans le quartier de la Jeannotte à deux pas du CCAS.

Le Bel Age

La municipalité a souhaité développer son action en faveur des personnes âgées de la commune et faire que cet âge, soit non pas celui de la solitude mais celui du temps choisi, soit le plus beau de la vie, le bel âge !



Sorties et animations

Le CCAS organise tout au long de l'année de nombreuses sorties, thés dansants et spectacles... C'est ainsi que chaque mois des activités sont proposées à l'ensemble de nos aînés retraités à partir de 60 ans.



Séjours et circuits

Là encore la commune a souhaité développer et augmenter très fortement le panel des offres proposées.



Séjour à Menton

Cette année, des séjours seront ainsi organisés en Tunisie, en Corse, à Menton, Chamonix ainsi qu'une croisière sur le Rhin.



Croisière sur le Rhin



Voyage à Rome / Septembre 2012

Convivialité

Il s'agit là d'un des maîtres mots de l'action du CCAS de Mennecy en faveur du Bel Age.



Que ce soit au travers du barbecue d'été et de son spectacle initiés en 2012, de la fête de la Saint Sylvestre créée en 2011, du spectacle donné pour la Fête des mères ou à l'occasion de la Journée de la Femme, de celui réservé aux personnes du Bel Age en février/mars, chaque occasion de créer des moments d'échanges, de partages et de convivialité est privilégié par la Municipalité.



Développement durable

Agenda 21

La commune s'est lancée dans une démarche volontariste en faveur du développement durable souhaitant se doter d'un agenda 21 municipal.

Cette démarche, qui a été lancée lors du Conseil Municipal du 16 septembre 2011, a donné lieu à une dizaine de réunions qui se sont tenues à l'automne 2012 et débouchera sur un état des lieux, un diagnostic territorial et un certain nombre de préconisations pour améliorer notre cadre de vie quotidien, avant la fin de l'année 2013.



Agissons ensemble pour notre avenir

32



Eclairage

Afin de s'inscrire pleinement dans le Grenelle de l'environnement en réalisant des économies d'énergie et financières, depuis octobre 2011, la Mairie de Mennecy coupe l'éclairage nocturne de 1h à 5h du matin, à l'instar de la plupart de nos communes voisines (l'intégralité des 69 communes du Parc Régional du Gâtinais : Ballancourt, Itteville, Chevannes...)

Cette démarche écologique s'inscrit également dans le cadre de la lutte contre la pollution lumineuse.



Ecoles

La reconstruction des groupes scolaires des Myrtilles et de la Verville a fait l'objet d'une attention particulière en ce qui concerne la prise en compte du développement durable. Ainsi, le nouveau groupe scolaire de la Verville sera le premier bâtiment municipal à respecter la réglementation thermique 2012.



Myrtilles

Verville



Véhicules électriques

La commune s'est dotée en 2010 d'un véhicule électrique utilisé par les services techniques municipaux. Un second véhicule électrique sera acquis prochainement. Les services municipaux se sont également dotés de trois vélos électriques pour le déplacement des agents.



Constructions THPE - BBC



Résidence du Regard



Résidence Victor Hugo

L'ensemble des nouveaux bâtiments construits sur Mennecy au cours de ce mandat se sont vus imposer par la Mairie d'être construits en respectant les dernières normes THPE (Très Haute Performance Energétique) ou BBC (Bâtiment Basse Consommation).



Vélo électrique

Zéro phyto

Comme 41 autres communes de notre Département, Mennecy s'est inscrite dans le programme «zéro phyto» mené par le SIARCE.



Rond-point de l'Europe

Dématérialisation

Afin d'économiser, lorsque cela est possible, les consommations et les envois de papier, la commune a été amenée à dématérialiser une très grande partie de ses actes et procédures.



Réservations Internet pour le Centre de loisirs

Ceci a également été réalisé pour les réservations de l'accueil de loisirs et la facturation de nombreux services utilisés par les Menneçois (déjà 15% des factures mensuelles sont ainsi dématérialisées). C'est en plus un moyen de faciliter les démarches des usagers, fort apprécié.

Sauvegarde des hirondelles et des abeilles.

Afin de contribuer à la sauvegarde des hirondelles, qui sont aujourd'hui une espèce menacée en raison de la destruction trop fréquente, de leurs lieux de nidification et, quoique non légale, de leurs nids, la Mairie érigera une « tour à hirondelles » au milieu du rond-point de la Gare, en février 2013.

Cette tour permettra non seulement de compenser le nombre de nids d'hirondelles perdus dans le cadre de la destruction de l'ancienne résidence du Clair Logis, mais également d'en offrir des nouveaux pour cet oiseau migrateur.



Il est à noter que cette initiative écologique, d'un coût de 18 000 €, a pu bénéficier d'une subvention de 7000 € de la Région Ile de France en raison de son exemplarité.

Enfin, en partenariat avec plusieurs bénévoles, la Mairie a contribué à la réimplantation de ruches à Mennecy, permettant au passage de nombreuses actions de sensibilisation auprès des scolaires.



Mobilisation pour une ville plus propre

Lutter contre les dégradations, contre les incivilités, contre les petits actes de vandalisme qui, au quotidien, dégradent l'état de notre ville, son image et le cadre de vie des Menneçois, a été depuis 2008 l'une des constantes de notre action.

Tags

Dès qu'un tag est repéré par les services municipaux, les élus ou des habitants qui le signalent à la Mairie, une équipe spécifique des services techniques est dépêchée sur place.



Ainsi des progrès extrêmement importants ont été réalisés à l'encontre de ces actes aussi stupides que dégradants pour la commune.

Acquisition d'un « Glutton »

Le « Glutton », un appareil de propreté urbaine qui, manié par un seul agent et sans nuisance sonore, peut avaler tous les types de déchets jetés dans les rues, jusqu'à la taille d'une bouteille d'eau de 1,5L !

Cet appareil, en service quasi quotidiennement sur le centre-bourg et le secteur de la gare depuis le mois de décembre 2012, a considérablement amélioré l'état de propreté des rues concernées.



Mobilier urbain

Là encore un effort de renouvellement et d'homogénéisation du mobilier urbain a été fait dès 2008. Ainsi, qu'il s'agisse des bancs publics ou des poubelles de rue, chaque année, une campagne de renouvellement est effectuée.

En 5 ans, c'est plus de la moitié du mobilier qui a été renouvelée, contribuant ainsi à l'embellissement de nos rues.



Lutte contre l'affichage sauvage Mise en place d'affichage normé

Afin de pouvoir lutter efficacement contre l'affichage sauvage, de mettre un terme à l'affichage politique du Conseil Général (cf campagne anti-gouvernementale lorsque le Parti Socialiste n'était pas au gouvernement), la commune de Mennecy a décidé de faire installer sur son territoire de nouveaux abris-bus plus modernes (bénéficiant de délais de maintenance beaucoup plus courts que ceux du Conseil Général) ainsi que des panneaux d'affichage publicitaire.



Ceci a également permis à la ville de bénéficier d'emplacements d'affichage extrêmement importants pour assurer la communication des animations et manifestations municipales, qui auparavant devaient être achetés avec un coût de plusieurs dizaines de milliers d'euros annuellement.



Ceci a permis à notre commune de lutter avec beaucoup plus de fermeté contre les entreprises et/ou commerçants qui avaient recours à l'affichage sauvage, puisque des possibilités normées et légales leur sont désormais offertes pour se faire connaître.

Borne historique



Enfin, ceci a aussi permis de financer l'intégralité des bornes d'information du parcours historique en centre-bourg (cf page 35).

Eglise Saint-Pierre

L'église Saint-Pierre de Mennecey a fait l'objet de plusieurs campagnes successives de travaux.



Dès 2008, l'horloge et les cloches de l'église ont été remises en marche.

En 2009, c'est le chauffage qui a été intégralement changé pour un montant de 61 000 € et le narthex qui a fait l'objet d'une ouverture afin d'en permettre l'accès aux personnes handicapées, pour un budget de 25 000 €.



En 2011, un vitrail a également été refait pour un montant de 5 000 €.

Enfin à l'automne 2012, le clocher de l'église a été mis en lumière ainsi que les vitraux donnant sur la rue de la Croix Boissée pour un montant total de 52 000 €.



Parc de Villeroy - Marais

La Commune de Mennecey compte parmi ses atouts un patrimoine particulièrement riche.

Ce patrimoine est tout d'abord constitué de la richesse de ses espaces naturels protégés qu'il s'agisse de tout le secteur des Marais, sur lequel la municipalité travaille à des aménagements piétonniers avec le Conseil Général et le Siarce ou encore du Parc de Villeroy qui a pu enfin, 10 ans après la tempête de 1999, finir d'être complètement nettoyé de ses scories en 2009-2010.



Presbytère

Autre élément important de l'histoire de notre commune puisque outre ses fonctions actuelles, c'est dans ce bâtiment que fut installée la première Mairie lors de la révolution française, le premier Maire étant curé.

Ce bâtiment va faire l'objet cette année d'une rénovation complète pour un montant estimatif de 210 000 €.



Parcours historique

A l'occasion des journées du patrimoine 2012 un parcours historique composé de huit bornes d'information a été réalisé afin de mettre en exergue les principaux lieux ayant marqué l'histoire du centre-bourg de la ville.



Patrimoine

Cimetière

Depuis 2011, chaque année sont réalisées des campagnes de réhabilitation des tombes les plus anciennes et les plus remarquables de l'ancien cimetière de la Sablière, ouvert en 1805.



Porcelaines

La commune dispose d'une collection de porcelaines de Mennecey qu'elle enrichit régulièrement au travers d'achats et qui bénéficie également de dons de mécènes Menneçois.

Afin de pouvoir faire profiter l'ensemble des habitants de cette richesse issue de notre passé une vitrine d'exposition a été installée pour un montant de 7 500 € en novembre 2012.

Désormais les Menneçois peuvent venir admirer les vestiges de notre passé culturel et industriel en Mairie centrale.



Culture

La culture est une priorité et une richesse pour Mennecy.



Le Conservatoire Joël Monier et l'Espace culturel Jean-Jacques Robert



Des saisons culturelles ambitieuses

Au travers de la qualité des programmations, de leur éclectisme et d'un mélange d'artistes connus nationalement et de talents locaux, Mennecy a continué de s'affirmer comme pôle d'attractivité et de rayonnement culturel majeur pour le Sud-Essonne.

Ce faisant elle contribue à donner un cadre de vie privilégié aux Mennecois qui peuvent profiter, à côté de chez eux, de spectacles de grande qualité, bien souvent enviés et parfois même jaloués.



Conservatoire municipal Joël Monier

Avec 33 professeurs et 670 élèves, avec son agrandissement en septembre 2013 à la faveur de la récupération des salles occupées actuellement par le club de bridge, le conservatoire municipal de musique, danse, art dramatique est l'un des joyaux de notre commune, particulièrement apprécié de l'ensemble de ses élèves petits ou grands, et de leurs familles lors des spectacles donnés sur la scène du théâtre Jean-Jacques Robert !



Comédie Musicale

Depuis maintenant plus de 10 ans, la commune soutient la création d'une comédie musicale avec les jeunes de Mennecey âgés de 10 à 17 ans.

Après avoir travaillé en partenariat avec différentes associations pour l'organisation de cet événement la commune travaille depuis trois ans avec l'association Star Mennecey.

Cet événement constituant pour la Mairie un élément moteur et majeur de sa saison culturelle, il bénéficie de moyens extrêmement importants. Ainsi ce sont deux professeurs du conservatoire qui sont mobilisés pendant 163 heures afin de procéder aux auditions et aux sélections des jeunes qui participeront à la comédie musicale et de travailler avec eux à la préparation de ce spectacle.

Sans oublier l'ensemble des moyens du théâtre de Mennecey, techniques et humains qui sont mis à disposition de ce projet.



L'ensemble du budget débloqué par la Mairie pour permettre la réalisation de cette comédie musicale s'élève à plus de 30 000 € chaque année.

Une nouveauté cette année : dans le cadre du jumelage, notre troupe se produira du 3 au 6 mai 2013 chez nos amis Allemands de Renningen.

37

Troupes en résidence

La Mairie de Mennecey bénéficie aujourd'hui de la présence de deux compagnies théâtrales en résidence : Strapathella et La Tangente.



Ceci constitue bien évidemment un atout pour une commune de moins de 15 000 habitants qui peut faire bénéficier ses écoliers et collégiens du savoir-faire de ces artistes et de leur implication dans la vie locale.

Pièces de théâtre offertes aux scolaires

Chaque année la Mairie offre plusieurs pièces de théâtre aux élèves des écoles élémentaires et du collège.

Depuis 2010, 25 représentations ont été proposées aux scolaires.



Classes théâtre en CM2 et en 6^{ème}

Afin de développer le goût d'apprendre, les qualités d'expression et un regard différent des élèves sur l'apprentissage du français, la commune a très fortement développé son action théâtre en direction des CM2 puisque depuis la rentrée de septembre 2012, c'est l'intégralité des écoles élémentaires de la commune qui est concernée (cf page 9).



La commune finance également en grande partie la classe de 6^{ème} du collège dotée de l'option théâtre.



Soutien aux artistes

Afin de soutenir les artistes de notre Région, chaque année lors du salon du petit et du grand format la commune procède à l'achat d'au moins une œuvre d'art.



Ces œuvres sont exposées dans les locaux administratifs recevant du public ou dans des espaces publics, comme le violon qui marque l'entrée du Parc de Villeroy, du Théâtre et du Conservatoire, ou encore la stèle de l'Appel du 18 juin, qui a fait l'objet d'une remise en valeur.



Salons et expositions

Avec deux salons d'arts organisés par l'association des Artistes de notre Région soutenue en cela par la Mairie, Mennecy bénéficie lors du « petit » et du « grand » format de deux moments d'échanges et de rencontres culturelles privilégiés permettant d'exposer les œuvres de 40 à 60 artistes et d'attirer des centaines de visiteurs.



La salle de la Cheminée est mise gracieusement à la disposition des artistes locaux pour exposer leurs œuvres le temps d'un week-end.



Festival du livre

La majorité municipale a créé en 2010 un événement exceptionnel au travers du festival du livre, qui a vécu sa 3ème édition en 2012.

Ce festival se décompose en trois parties distinctes, tout d'abord des **concours d'écriture à destination des scolaires**. Doté de très belles récompenses pour les premiers prix. En 2012, 200 élèves des écoles élémentaires, pratiquement 40% des classes du collège (500 élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}) et 310 lycéens y ont participé.

Le festival comprend également une



remise de prix à trois auteurs franciliens pour leur premier roman. Chaque année, ce sont une trentaine d'auteurs qui concourent, venant pour la plupart de grandes maisons d'éditions.



Enfin, le festival du livre comporte également un salon du livre permettant durant le temps du week-end aux Menneçois d'échanger avec les auteurs, d'acheter des livres et se les faire dédicacer.

Animations

Mennecy est aussi une ville riche et fière de ses animations.

Mennecy en Fête

Afin de créer un moment fort de partage et de convivialité à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, la Mairie a organisé pour la première fois en 2012 une grande journée festive « Mennecy en Fête ».

Toute la journée a été rythmée par des concerts, baptêmes d'hélicoptère, balades à cheval et à poney, de nombreuses initiations sportives et démonstrations associatives, sans oublier les manèges et la buvette... avant de se clôturer avec plusieurs milliers de spectateurs venus assister à un superbe spectacle pyrotechnique.



Exposition Grande Guerre

2012 a vu la première exposition sur la guerre de 14-18 organisée par la commune.

Cette exposition est la première d'une trilogie qui se terminera en novembre 2014 à l'occasion des commémorations du centenaire de la Grande Guerre.



Cette première édition a accueilli **plus de 1750 visiteurs dont 15 classes** de CE2 à la 3^{ème}.

Veillée de Noël

Chaque année Mennecy maintient la tradition en mettant à disposition de l'association Paroissiale le gymnase René Guitton et l'ensemble des équipements nécessaires à la tenue de la traditionnelle veillée de Noël du 24 décembre.

En 2012, quelques 500 Mennecois ont pu se retrouver pour ce moment de partage et de communion particulièrement apprécié.



Marché de Noël

Chaque année, le marché de Noël avec ses exposants et ses animations pour les enfants, connaît un énorme succès avec des milliers de familles qui bravent le froid pour assister au magnifique conte de Noël pyrotechnique !

Le marché de Noël a innové en 2012 avec l'accueil de stands de nos communes jumelées d'Occhiobello et de Renningen, qui ont ainsi pu faire découvrir leurs traditions et la qualité de leurs produits aux Menneçois.



Pôle Loisirs Découvertes

Avec 10 sorties proposées en 2012, incluant un voyage à Londres, des sorties culturelles et des soirées théâtrales à Paris dont 533 Menneçois ont pu profiter, le pôle Loisirs Découvertes a plus que doublé son activité en 5 ans avec un total de 2400 participants !



Gala de catch

Relancé en 2010, le catch à Mennecy est redevenu en quelques années une tradition, réunissant lors de chacune de ces soirées de 400 à 600 spectateurs.



Galas associatifs

Que ce soit les clubs de boxe, de GRS, de gymnastique, d'arts martiaux... l'année sportive municipale est rythmée par de nombreux galas qui permettent aux clubs de présenter au plus grand nombre leurs activités et de mettre à l'honneur leurs sportifs.



Associations

La commune a souhaité accentuer fortement son effort en faveur des associations municipales, qui constituent un terreau et un vivier particulièrement riches, sans lequel notre ville ne serait pas ce qu'elle est et ne proposerait pas aux Menneçois la même qualité de vie ni le même nombre d'animations.



Signature de la convention avec le Rotary Club de Mennecy Val d'Essonne

Evolution des subventions

En 5 ans, le montant des subventions est passé de moins de 184 000 € à plus de 245 000 € soit une augmentation de 32,75% !

De nouvelles salles à disposition des associations

4 nouvelles salles associatives vont être ouvertes dans le courant de l'année 2013.

1 salle de bridge qui sera installée dans l'une des extensions non utilisée de l'école des Myrtilles.



Cette salle permettra d'accueillir les bridgeurs dans des locaux beaucoup plus spacieux qu'aujourd'hui et surtout situés en rez de chaussée.

Ceci permettra également de libérer les locaux actuellement occupés par le bridge au sein du conservatoire municipal qui pourra ainsi bénéficier de nouveaux espaces de travail.

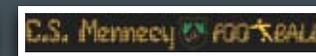
Dans le cadre des constructions immobilières en cours de réalisation, la commune va pouvoir bénéficier de trois nouvelles salles municipales, qui pourront être utilisées par les associations :

Une salle de 80 m² dans la résidence du Regard située avenue de Villeroy en face du collège, plus **deux salles d'une surface totale de 155 m² pouvant être déclinée en une salle unique ou deux salles distinctes dans la résidence Victor Hugo** avenue Darblay.

Contrats d'objectifs

Pour soutenir nos associations des efforts budgétaires non négligeables ont été consentis. Afin que ceux-ci se fassent dans la plus grande transparence possible, la municipalité a développé des contrats d'objectifs avec les principales associations de la commune.

Ces contrats d'objectifs, fixés pour une durée de 3 ans, permettent ainsi d'encadrer la subvention qui est attribuée à chaque association et qui est modulée en fonction de la réalisation d'objectifs fixés d'un commun accord entre chaque association et la Mairie.



Actuellement, ce sont sept associations sportives qui bénéficient de contrats d'objectifs. Ces associations représentent presque 65% du montant total des subventions accordé aux associations sportives.

Cette démarche de contractualisation fait l'objet de discussions avec deux associations supplémentaires désireuses de s'engager dans ce système.

Le mérite à l'honneur

Parce que gérer une ville c'est aussi essayer de mettre en avant un certain nombre de valeurs, la Mairie de Mennecey a souhaité contribuer, à chaque fois que cela était possible, à la remise à l'honneur des valeurs essentielles que sont le travail, le mérite et la récompense des efforts fournis. Ceci a notamment été développé aux travers de quatre actions qui sont renouvelées chaque année.

Médailles d'honneur de la ville

Chaque année depuis 2008, la Mairie honore plusieurs Menneçois, en leur remettant la Médaille d'honneur de la ville, au titre de leur implication actuelle et passée dans la vie locale ou associative, ou qui portent haut les couleurs de Mennecey dans des compétitions sportives.



Jeunes Citoyens

Chaque année, en dehors des années d'élection où cela n'est pas possible en raison des réglementations électorales, les jeunes gens ayant atteint leurs 18 ans sont invités dans la salle du conseil municipal pour une cérémonie qui leur est dédiée, au cours de laquelle leur est remise officiellement leur carte électorale.



Chantiers Jeunes

Afin de lutter contre le désœuvrement, mais également de permettre à des jeunes de 16 à 22 ans de financer des projets personnels (BAFA, formations, permis de conduire, voyage...) la Mairie de Mennecey a développé de manière extrêmement importante le recours à des chantiers jeunes, aussi dénommés « Chantiers citoyens ».



Lors de ces chantiers, pouvant aller d'une semaine à un mois, les jeunes sont encadrés par des agents municipaux afin de travailler à l'embellissement de notre commune.

Depuis 2010, ce sont 77 jeunes Menneçois qui ont pu bénéficier de ce dispositif.

Bacheliers méritants

Là encore la Mairie de Mennecey veut marquer son attachement à la valeur « travail » en récompensant les bacheliers ayant obtenu la mention « Bien » et « Très Bien » au baccalauréat.

Ce dispositif mis en place en 2009 a ainsi permis de mettre en valeur plusieurs dizaines de jeunes Menneçois.





Mennecy Actualités - **Supplément N°18 - Janvier 2013**

Mairie de Mennecy - 91540 Mennecy - Tél. : 01 69 90 80 30 - Fax : 01 64 57 00 41- www.mennecy.fr

Directeur de la publication : **Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT**, Maire - Rédacteur en chef : **Elisabeth VASSEUR**, Adjointe au Maire

Coordination éditoriale : **Cécile PELE**, Responsable du Service Communication - Photos : **Service Communication**

Remerciement à Balloïde Photo - Tél. : 06 86 32 24 56 - <http://www.balloide-photo.com/>